

Programme d'Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora (AMSANA)



€ Budget : 12.592.080 €

🕒 Période : 2015 – 2020



Localisation : Département de l'Atacora
Communes : Boukoubé, Coby, Matéri, Tanguéta

Justification de l'intervention

Les 4 Communes d'intervention, situées en zone rouge d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, présentent des tendances et causes similaires. Les principaux problèmes se situent à trois niveaux :

- La **diminution de la disponibilité des cultures vivrières** ;
- L'**instabilité des stocks alimentaires** au cours d'une année ;
- De **mauvaises habitudes nutritionnelles**, d'hygiène et de soins des enfants.



En effet, la **nourriture et les revenus des ménages dépendent principalement des activités agricoles de la saison des pluies, des activités de transformation de produits agricoles par les femmes et des revenus des migrants**. Les cultures vivrières traditionnelles qui permettent d'atténuer la période de soudure sont progressivement abandonnées en faveur de la production de coton qui a un impact négatif sur la fertilité du sol et n'est pas toujours rentable. De plus, la production de maïs bien qu'en hausse ne permet pas d'accroître la sécurité alimentaire notamment à cause du phénomène de bradage et des pertes post-récolte.

Dans chaque commune le degré de vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire varie. En effet, les différences sont principalement liées aux potentiels naturels, c'est-à-dire la fertilité du sol et la disponibilité des terres notamment celle des bas-fonds. En outre, le degré de vulnérabilité est aussi déterminé par les possibilités d'accès des ménages aux équipements et matériels agricoles, à la main-d'œuvre et parfois par le niveau de revenus des jeunes émigrants de la famille.

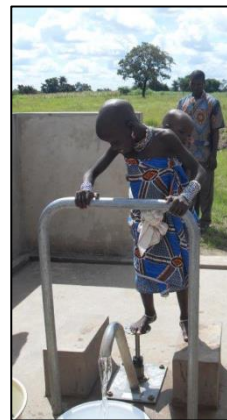
L'intervention AMSANA vise à répondre à ces problématiques, grâce à la complémentarité des expertises regroupant dans le consortium : Enabel, Croix Rouge de Belgique, Ile de Paix, Louvain Développement et Protos.

Ambitions de l'intervention

Objectif global	Une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée dans les 65 villages ciblés à Boukoubé, Coby, Matéri et Tanguéta.
Objectif spécifique	Assurer une disponibilité stable des produits vivriers et maraîchers, des revenus augmentés et diversifiés et une meilleure prévention de la malnutrition pour 8.000 ménages et en particulier pour les populations vulnérables dans un environnement institutionnel favorable
Résultats attendus	R1 : La disponibilité des produits maraîchers et vivriers, y inclus le fonio, ainsi que les bénéfices qui en découlent sont améliorés ; R2 : Les populations disposent de services économiques pour augmenter et diversifier leurs revenus ; R3 : Les communautés adoptent de meilleures pratiques nutritionnelles et d'hygiène. R4 : Les stratégies et interventions d'appui relatives à la sécurité alimentaire et à la prévention de la malnutrition sont mieux prises en compte aux niveaux communal, départemental et national ; R5 : Les effets multidimensionnels, l'efficacité du programme et l'appropriation des bonnes pratiques sont renforcés.
Bénéficiaires ciblés	8000 ménages vulnérables dans 65 villages et les institutions partenaires (MAEP, DDAEP, Communes).

Principaux résultats obtenus

- **Les producteurs-trices de maïs** améliorent leurs capacités en gestion de la fertilité des sols et en technique de conservation et commercialisation des récoltes (**Iles de Paix**).
- **Les maraîchers-ères familiaux** appliquent des techniques économes en eau et mettent en œuvre des pratiques agro-écologiques (Iles de Paix). L'aménagement des sites des maraîchers professionnels est amorcé pendant que les producteurs-trices sont formés sur les itinéraires techniques de production, les techniques de conservation des eaux et des sols et de gestion intégrée de la fertilité des sols, les techniques d'irrigation et de gestion des équipements (**Protos**).
- **Des coopératives de producteurs de fonio** sont mises en place dans 19 villages avec l'appui des services agricoles en charge des organisations paysannes. De plus, la commercialisation du fonio est assurée par le renforcement des unités de transformation couplé à des actions de promotion au niveaux communal et national (**Louvain développement**).
- **Des promoteurs-trices de microprojets** (MIP) ont bénéficié de financement pour la dotation en équipements et infrastructures. De plus, ils ont été formés en gestion de leurs activités (**Louvain développement**).
- **Les groupes communautaires**, mis en place et formés dans 20 villages, ont réalisé des causeries de masse et des visites à domicile aux FEFAFA¹. En outre, une campagne de dépistage de la malnutrition a été organisée avec un total de 4 200 enfants dépistés. Le processus IEAN² a démarré dans les 4 Communes (**Croix-Rouge**).
- **Le MAEP et la DDAEP ont démarré le processus de mise en place du conseil SAN³ et du dispositif de surveillance SAN**. Les communes renforcent progressivement leur leadership dans la prise en compte de la SAN, notamment par son intégration dans les PDC⁴, la facilitation, à travers les Point-Focaux, de la mise en œuvre des actions SAN des différents projets et programmes mais aussi la conception de projets communaux appelés actions prioritaires SAN (**Enabel**).



Perspectives de résultats d'ici la fin de l'intervention

- Une meilleure **disponibilité des produits vivriers et maraîchers**.
- Des **revenus augmentés et durables** surtout pour les femmes et jeunes.
- Des **meilleures pratiques nutritionnelles et d'hygiène**.
- Un **meilleur portage de la SAN** par les institutions partenaires.



Contact :

MAEP
Programme AMSANA

Quartier Tchirimina
BP 784, Natitingou
T: +229.23.82.84
www.enabel.be

En partenariat avec :



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



CROIX-ROUGE
de Belgique



Avec le financement de :



Belgique

partenaire du développement

¹ Femmes enceintes, allaitantes et filles adolescentes

² Initiatives écoles amis de la nutrition

³ Sécurité alimentaire et nutritionnelle

⁴ Plan de développement communaux